

A&R PEINTURE

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 150 avenue Costa de Beauregard,
73290 LA MOTTE SERVOLEX
948 457 122 RCS CHAMBERY

COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2025

***Approuvés par décisions de l'associé unique
en date du 2 avril 2026***

**CERTIFIE CONFORME
La Présidence**

DocuSigned by:

DAC87C81DD05459...

Désignation de l'entreprise		SASU A&R PEINTURE		150 AVENUE COSTA DE BEAUREGARD		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		73290 LA MOTTE SERVOLEX					
SIRET		9 4 8 4 5 7 1 2 2 0 0 0 2 6		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
				Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		31122025	
				Exercice N-1 clos le		31122024	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	116 610	030	47 227	69 383	50 090
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	Total I (5)	044	116 610	048	47 227	69 383	50 090
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	766 443	070		766 443	411 353
		072	92 973	074		92 973	14 172
	Charges constatées d'avance *	092	527	094		527	496
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	116 769	086		116 769	105 132
	Total II	096	976 712	098		976 712	531 153
	Total général (I + II)	110	1 093 322	112	47 227	1 046 095	581 243
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			2 000		2 000
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126			200		200
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132			182 086		80 719
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136			156 552		101 367
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142			340 838		184 286
Provisions pour risques et charges	154						
Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			65 828		53 568
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			352 512		171 663
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 205 130)	172			285 708		171 260
	Comptes courants d'associés	173			1 210		466
	Autres dettes	175					
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176			705 257		396 957	
Total général (I + II + III)				180			1 046 095
				180			581 243
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		44 232
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		41 185
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Règles et Méthodes Comptables

Annexes aux comptes annuels

Préambule

L'exercice social clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **1 046 095** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 110 296** euros et un total **charges** de **2 953 744** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **156 552** euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels, établis par le dirigeant.

Règles et méthodes comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- **Amortissements de l'actif immobilisé** : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- **Provisions pour dépréciation d'actif** : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- **Stocks de matières premières** : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- **En cours de production de biens** : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- **immobilisations décomposables** : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- **immobilisations non décomposables** : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Immobilisations - Amortissements

Règlement ANC 2022-06

IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2025
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels	850			850
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport	73 567	41 185		114 751
Autres immobilisations corporelles	1 009			1 009
Immobilisations financières				
TOTAL GENERAL	75 426	41 185		116 610

AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 31/12/2025
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels	224	170		394
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport	24 636	21 385		46 022
Autres immobilisations corporelles	476	336		812
TOTAL GENERAL	25 336	21 892		47 227

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	766 443	766 443	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	52 499	52 499	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	40 474	40 474	
	Charges constatées d'avance	527	527	
TOTAL DES CREANCES		859 943	859 943	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	65 828	21 596	44 232	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	352 512	352 512		
	Personnel et comptes rattachés	32 870	32 870		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 826	27 826		
	Impôts sur les bénéfices	16 449	16 449		
	Taxes sur la valeur ajoutée	205 130	205 130		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 432	3 432		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	1 210	1 210		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		705 257	661 025	44 232	
Emprunts souscrits en cours d'exercice		30 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		17 755			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		1 210			

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		2 000,00	1,0000	2 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		2 000,00	1,0000	2 000,00

Charges à payer (avec détail)

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	138	124	15	11,78
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 361	46 611	(31 250)	-67,04
Dettes fiscales et sociales	33 021	30 251	2 770	9,16
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	48 520	76 985	(28 465)	-36,98

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	527	496	31	6,32
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	527	496	31	6,32



Produits à recevoir (avec détail)

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	67 330		67 330	
Autres créances	40 360		40 360	
TOTAL	107 690		107 690	

Date	Time	Location	Weather	Remarks

A&R PEINTURE

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 150 avenue Costa de Beauregard,
73290 LA MOTTE SERVOLEX
948 457 122 RCS CHAMBERY

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 2 AVRIL 2026**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **31 décembre 2025** s'élevant à **156 551,77 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	156 551,77 euros
------------------------	-------------------------

A titre de dividende global à l'Associé Unique Soit 21,90 euros par action	43 800,00 euros
---	------------------------

Le solde	112 751,77 euros
----------	-------------------------

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à **294 837,69 euros**.

Le dividende sera mis en paiement au siège social **au plus tard le 30 avril 2026**.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le **31 décembre 2025** éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à **43 800,00 euros**, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

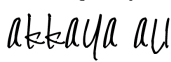
Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme

Le Président

Monsieur Ali AKKAYA

DocuSigned by:

DAC87C81DD05459...